

Appel d'Offre 2018 ACTRIS-FR

AO du 7 Décembre 2017

Présentation générale de l'AO

L'Appel d'Offre ACTRIS-FR 2018 a pour objectif de soutenir les ACTIONS SPECIFIQUES et les ACTIONS TRANSVERSES de la communauté ACTRIS-FR. Il comprend deux fichiers :

- « AO2018_ACTRIS-FR.docx » comprend l'appel d'offre et les rubriques à compléter pour y répondre.
- « AO2018_budget_template.xlsx » à remplir avec les éléments budgétaires de votre projet.

1. Les actions spécifiques ACTRIS-FR ont pour objectif le maintien et le développement des *composantes* de ACTRIS-FR (voir liste des *composantes* dans le fichier .xlsx).

- Action Spécifique 1 : Contribuer à développer et maintenir le dispositif d'observation et d'exploration (*composantes* d'ACTRIS-FR) à un haut niveau de performance
- Action Spécifique 2 : Contribuer à développer et maintenir les « Topical Centres ACTRIS » (TC) afin qu'ils répondent au cahier des charges définis par ACTRIS-RI

2. Les actions transverses d'ACTRIS-FR servent à développer les synergies entre ses *composantes* afin de favoriser des approches et des méthodologies communes d'observation, tant du point de vue instrumental que de l'analyse des données et leur diffusion vers les utilisateurs.

- Action Transverse 1 : favoriser les approches communes pour les méthodes instrumentales du système d'observation et d'exploration (SNO, SI, IN, TC), à travers des tests instrumentaux, campagnes de mesures, ateliers, analyses, ...
- Action Transverses 2 : favoriser les approches communes pour l'analyse et la restitution des données et des produits ACTRIS-FR, par des développements algorithmiques, l'exploitation de synergies instrumentales, ...
- Action Transverse 3 : développer les outils permettant de faciliter l'utilisation des données ACTRIS par les utilisateurs. Contribuer à consolider le système d'information développé avec le Pôle AERIS et son intégration comme nœud du Centre de données Européen ACTRIS-RI.
- Action Transverse 4 : Etablir les liens et promouvoir les interactions avec des communautés extérieures à ACTRIS-FR : (1) communautés scientifiques utilisatrices ; (2) les réseaux opérationnels ; (3) autres réseaux de recherche.

Éléments à lire attentivement

- L'AO 2018 ACTRIS-FR vise à identifier les actions d'investissement et de développement les plus utiles et urgentes pour l'année 2018.
- Les proposant sont invités à soumettre des projets s'inscrivant dans au moins une action spécifique ou transverse.
- Pour les **actions spécifiques** :
 - Une forte priorité sera donnée aux dépenses d'équipement (investissement).
 - Il est attendu que les responsables de *composantes* ACTRIS-FR (SNO, SI, IN, TC) soumettent un projet présentant la programmation pluriannuelle d'investissement de leur composante.
 - Les projets financés doivent s'inscrire dans le plan prospectif présenté l'année dernière par les composantes.
 - Des projets d'investissement intégrant plusieurs composantes (par ex. les synergies entre SI et SNO) sont fortement encouragés.
 - Il est attendu des projets d'investissement dont le montant total sera > 30 k€.
 - Il est nécessaire d'indiquer si le cofinancement implique une demande mi-lourds INSU en 2018 (notez qu'ACTRIS-FR ne soutiendra pour la demande de financement Mi-Lourds 2018 qu'un ou deux projets).
 - Les proposant sont encouragés à présenter des projets cofinancés, car ACTRIS-FR ne peut pas supporter seul tous les coûts. Les crédits ACTRIS-FR sont incitatifs.
- Pour les **actions transverses** :
 - Le soutien de ACTRIS-FR peut prendre la forme de dépenses pour l'achat de fournitures, le paiement de missions, de frais de transport, et de stages. Le financement de CDD doit faire l'objet d'une discussion préalable avec la direction ACTRIS-FR.
- Les projets proposés doivent être cohérents avec les objectifs de développement de ACTRIS-FR et définir des livrables qui bénéficient à ACTRIS-FR.
- Enfin, les proposant doivent fournir la garantie que les dépenses seront **engagées et justifiées** (rapport financier signé par votre Délégation Régionale) avant 30 Novembre 2018.
- Si vous avez des questions concernant cet appel d'offre, veuillez contacter **direction @ actris.fr**
- Les réponses seront examinées par le Comité Exécutif ACTRIS-FR (COMEX).

Votre réponse en 2 temps :

- **Avant le 9 janvier 2018** : veuillez envoyer un mail à direction @ actris.fr pour signaler votre intention de répondre à cet AO : « titre du projet et nom du porteur de projet ».
- **Le 19 Janvier 2018 au plus tard** : Veuillez remplir les rubriques ci-dessous (réponse souhaitée sur 2-3 pages), compléter la demande financière dans le fichier .xlsx et envoyer les deux documents par mail à direction @ actris.fr

Rubriques à remplir (réponse sur 2-3 pages maximum)

Action Spécifique ____

Action Transverse ____

Action spécifique ou transverse concernée

Objectifs scientifiques du projet

Si le projet a été soutenu par ACTRIS-FR en 2017, décrivez les investissements réalisés, actions menées, résultats obtenus.

Livrables du projet bénéficiant à la construction de ACTRIS-FR

Description des équipements (investissement) demandés ou gratification de stage demandée

SNO, SI, IN, Topical Centre concernés :

--

Demande financière (veuillez compléter le fichier .xlsx). Si nécessaire, utilisez l'espace ci-dessous pour décrire votre demande financière.

--

Éléments garantissant la dépense et justification des crédits alloués avant 30 Novembre 2018

--

Personnes soutenant la demande (pour chaque personne : Nom, Laboratoire, Rôle joué dans les SNO/SI/IN/TC ou ACTRIS-FR ou dans communautés utilisatrices)

--

Nom, email, Laboratoire/OSU du porteur de projet

--

Nom, email, et visa du Directeur de Laboratoire ou OSU, associé au porteur de projet

--